

**Appel à projet d'innovation « routes et rues »**

<b>Regemac RM Fenixfalt SAS – Roger Martin</b>
--

**CERTIFICAT DE BONNE FIN**

Dans le cadre du programme public national d'expérimentation routes et rues, le procédé Regemac RM des entreprises Fenixfalt SAS et Roger Martin a fait l'objet d'expérimentations dont l'évaluation a été assurée par le Cerema.

Ce procédé repose sur deux actions :

- Une régénération du vieux bitume routier usagé issu des agrégats d'enrobés ;
- Une conversion du liant résultant de l'opération de recyclage en un bitume modifié aux polymères élastomères.

L'objectif de ce procédé est de favoriser l'incorporation d'agrégats d'enrobés dans les mélanges bitumineux tout en ayant des caractéristiques des bitumes élastomériques industriels.

Les expérimentations se sont faites sur routes départementales dans le cadre de programmes d'expérimentation passés avec le conseil départemental du Doubs, le conseil départemental de l'Indre et le conseil départemental de la Haute-Saône.

Le procédé a été testé sous la forme de BBSG 0/10 en couche de roulement à un taux de recyclage de 40 %, sous des trafics poids lourds moyens (T2 et T3). Le procédé a été comparé à des témoins BBSG 0/10 au bitume pur et BBSG 0/10 au bitume modifié par des polymères, à des teneurs en bitume (sans additif) équivalentes.

Les agrégats d'enrobés utilisés ont une pénétrabilité mesurée entre 40 et 52 ou entre 7 et 10 dixième de mm selon les chantiers. L'additif a été dosé à 2,5 kg/t d'enrobé.

Au vu des bilans réalisés par les comités de suivi, je soussigné, Georges TEMPEZ, Directeur du Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux, certifie que l'usage du procédé Regemac RM, dans les formules BBSG 0/10 à 40 % de recyclage a permis d'obtenir un comportement similaire à 4 ans à des formules BBSG 0/10 à 10 % d'agrégats d'enrobés au bitume pur et au bitume modifié aux polymères, jugé sur la base de relevés visuels, de mesures d'adhérence, de mesures de macrotecture et de mesures de profils. Néanmoins, plusieurs points doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- Le liant extrait lors d'un contrôle de chantier contient l'additif. La teneur en liant extrait doit être comparée à la teneur en bitume + additif théorique.
- De par son fort taux de polymérisation, comme tout mélange bitumineux au bitume fortement modifié, un soin particulier doit être porté à la mise en œuvre.

Le Directeur du Cerema ITM

Georges TEMPEZ

